L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 10 au 11 Janvier, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE, de 17 h. 12 à 8 h. 44.

TROMPÉ PAR L'OBSCURITÉ UN SEXAGÉNAIRE TOMBE DANS LE CANAL

IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE DE LE RAPPELER A LA VIE

Vendredi, vers 19 h. 30, M. Emile Jeumain, 60 ans, domicilié rue de la Vigne, cour Sainte-Thérèse, 9, qui venait d'effectuer sa garde du Pont du Sartel, s'en retournait à son domicile, en longeant le canal, lorsque, arrivé au quai de Lorient, trompé par l'obscurité, il tomba à l'eau. A ses appels, ses collègues s'empressèrent et un marinier repêcha, à l'aide d'une gaffe, le malheureux sexagénaire. On fit aussitôt appel aux pompiers qui, à l'aide de l'appareil respiratoire, essayèrent de rappeler à la vie M. Gennain, qui avait été transporté chez Mme Veuve Caplette, 11, quai de Lorient ; tout fut inutile et après une heure et demi d'efforts, M. le Docteur Delahousse ne put que constater le décès. Le cadavre a été transporté au dépôt mortuaire de l'Hôpital « La Fraternité ». Une enquête est ouverte au 5e arrondissement.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

UN RAT DE CLAPIER

M. Desire Dhainaut, 43 ans garde pont, domicilié Boulevard de Metz, cour du Petit-Jardin, 9, a déposé une plainte, pour vol de 2 lapins commis dans un clapier attenant à son habitation. Une enquête est ouverte au 2e Arrondissement.

L'OCCULTATION des LUMIERES

Des procès-verbaux pour délaut d'occultation des lumieres, ont été rédigés à la charge de M. Raymond Vercoutre, 162, rue de Blanchemaille, Dubly, 126, Boulevard d'Armentières et de la Société Générale d'Entreprise, 15, rue Henri Carette.

ON EN A VOLÉ DEUX ...

Des plaintes pour vol de vélo ont été déposées par M. Fidèle Odent, 17 ans, brodeur, 15 rue Meyerber et par M. Michalski Zymunt, 23 ans, mecanicien, domicilié, 144 rue Edouard Vaillant. La police enquête.

... MAIS ON EN A TROUVÉ UNE

Il a été trove rue Edouard Vaillant, une bicyclette verte sans marque et demunie de plaque d'identité, avec deux porte-bagages et un éclairage électrique, en bon état, qui a ete deposée au Poste Central de Police, a la disposition de son propriétaire.

UNE BRAVE JEUNE FILLE

Mlle Nelly Mortier, 18 ans, journalière demeurant 165 Avenue Roger Salengro, a trouvé a proximite de son domicile, un sac a main contenant différents papiers d'identité et une importante somme d'argent qu'elle s'est empressée d'aller remettre à son propriétaire.

VOL D'UNE PIECE DE TISSUS

Une plaintte pour vol d'une piece de tissus d'une valeur de 1.000 frs environ, commis au préjudice des Etbs Motte et Marquette, rue du Coq Francais, a été déposée au 3e Arrondissement, par M. Albert Pardoen, 61 ans, directeur de cette firme. Les services de la sureté ont été avisés.

LE RETOUR DU CONVOI D'ENFANTS DE LA DORDOGNE

C'est bien samedi qu'a lieu à 13 h. 30 en gare de Roubaix, le retour du convoi des enfants qui ont effectué, grâce à l'activité du Comite de la Croix-Rouge française, un séjour de 3 mois dans la Dordogne.

mes Eugène Motte, et Mlle Grumeuberger et Annie Dubly avaient accompagne les enfants durant le voyage de retour. — Ceux ci furent accueillis à leur descente du train, par de nombreuses personnalités, et notamment par M. Poissonnier, président du Comité Social de la Croix-Rouge.

Une foule nombreuse assistait à ce retour, et les parents reçurent avec la joie que l'on devine, leurs enfants dont les bonnes couleurs témoignaient de l'excellence du régime sanitaire.

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES

La délivrance des certificats de paiement du 1er trimestre 1943 sera effectuee au bureau des allocations militaires, 2, rue Nain, de 8 h. 15 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45, dans l'ordre ci-après :

Perception Ouest, lundi 11 ; Perception Nord, mardi 12 ; Perception Est, mercredi 13.

Un contrôle rigoureux devant être effectué, les certificats ne seront remis qu'aux titulaires eux-mêmes, et sur présentation de leur carte d'identité. En raison de l'affluence probable, les allocataires voudront bien observer l'ordre indique, auquel aucune derogation ne sera apportee.

Assistance aux vieillards, infirmes et incurables

Le paiement aura lieu au bureau de bienfaisance dans l'ordre numérique d'après l'horaire suivant :

Mercredi 13 janvier : à 8 h. 30, du numero 1 à 400 ; à 9 h., de 401 à 1.000 ; à 10 h., de 1.001 à 1.900 ; à 11 h., de 1.901 à 2.700 ; à 14 h., de 2.701 à 3.430 ; à 15 h., de 3.431 à 3.900 ; à 16 h., de 3.901 à 4.300 ; à 17 h., de 4.301 à 4.450.

Jeudi 14 : à 8 h. 30, du numéro 4.451 à 4.580 ; à 9 h., de 4.581 à 4.700. — **Belges** : à 9 h. 30, du numéro 1 à 230 ; à 10 h., de 231 à 700 ; à 11 h., de 701 à 950.

Prière de se conformer à cet horaire.

Les secours du Syndicat Textile

Le Syndicat textile de Roubaix et environs, 73, boulevard de Belfort, Roubaix, informe les familles de ses adherents prisonniers de guerre qu'un vingt-troisième secours va leur être distribué. Le paiement commencera le mardi 12 janvier et se poursuivra pendant tout le mois.

Se présenter au siège muni du livret syndical de l'intéressé et d'une carte recente de prisonnier.

D'autre part, il est rappelé aux syndiqueá titulaires d'une pension d'accident de travail de 20 % ou de plusieurs pensions dont le total est equivalent à 20 % qu'ils doivent se présenter en vue des formalités à remplir pour le rajustement de rente. Se munir d'un acte de naissance sur papier libre ; les veuves d'accidentés devront apporter de plus un certificat de non remariage.

Les bureaux sont ouverts de 9 h. à midi et de 14 à 17 h., sauf les lundi et samedi après-midi

UNE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil municipal se reuniront en seance ordinaire mercredi 13, à 16 h., en l'Hôtel de Ville.

L'ordre du jour, assez charge, comprend de nombreuses communications et propositions de l'administration, concernant, notamment l'assistance aux vieillards, le personnel des services municipaux etc.... etc... ; a huis-clos seront traitees différentes questions d'assistances et de liquidations de pensions ou retraites.

UN GRAND CONCERT DE GALA AU PROFIT DES VEUVES ET ORPHELINS DE GUERRE

Le Mercredi 13 janvier, à 18 h. 45 aura lieu, au Cinéma l'Etoile d'Or, rue de l'Epeule, un grand concert de gala, organise au profit des veuves et orphelins, soldats du 100e régiment d'infanterie, avec le concours assuré des plus grandes vedettes régionales.

Jacqueline Ameye, danseuse à claquettes ; Mary Lyse, fantaisiste ; Lyse Perrin, soprano ; Andrée Massaint, diseite ; Line Rudi, chanteuse de charme.

de MM. Jojo Lemarchand, fantaisiste ; Minabo, fantaisiste ; Henri Coussement, baryton ; Louis Leclercq, chanteur de genre ; les célèbres duettistes Hilaire et Henry et les Rejans ; les enchanteurs Helaug et Helly, dans leurs illusions, ainsi que l'accordeoniste virtuose Jules Prez.

Le piano d'accompagnement sera tenu par l'excellente artiste, Mme Lemaitre-Delmulle.

La salle, offerte gracieusement par M. Caullery, sera chauffee. — Prix des places : 20, 15 et 10 frs. location au café Jouvenaux, rue de l'Epeule, 81.

LA CIRCULATION SUR LE PONT DU GALON D'EAU

En raison de certains travaux de réparations à effectuer sur le Pont du Galon d'Eau, la circulation des véhicules de toutes sortes sera interdite sur le dit pont toute la journee du lundi 11 janvier.

Pendant ce laps de temps la circulation sera devee par le Pont Nyckes

AVIS AUX MILITAIRES DÉMOBILISES

Les anciens militaires, habitant Roubaix, ayant participé aux opérations de guerre entre le 2 septembre 1939 et le 25 juin 1940, ainsi que les ayants cause de militaires decedes ou disparus au cours de cette période (veuves, orphelins ascendants), qui n'ont pas encore sollicite l'allocation de l'indemnité forfaitaire, remplaçant le pecule individuel et la part des indemnités de combat non percues, sont informes qu'ils peuvent retirer a la mairie, rue du Maréchal-Foch, 2e étage guichet 15, les imprimes nécessaires pour établir leur demande

Sociétés et Comités

UNION DES ARTISANS ET ARTISANES. — Le secrétaire général de l'Union des Artisans (U.A.R.N.), informe les Artisans et Artisanes qu'il se tiendra à leur disposition au siège 13, rue du Pays, à Roubaix, les lundi 11, mardi 12, mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15 et samedi 16, de 14 h. à 15 h., pour tous renseignements sur la legislation artisanale actuelle. Les nouvelles adhesions seront reçues

UNION DES MUTILES ET REFORMES. — Funérailles de M. Stekelorom André, le lundi 11, à 15 h. Rassemblement rue Meyerbeer, cour Leblond, 10, à 14 h. 45.

AUTOMOBILE CLUB. — Les présidents de l'Automobile club du Nord de la France, du Nord touriste et du Moto club invitent les membres de leurs clubs et particulièrement les sociétaires à assister à l'Obit anniversaire qui sera célébré le mardi 12 Janvier à 9 h. en l'église St-Martin, pour le repos de l'âme de leur regretté directeur M. Noël Dehedin.

SOCIETES SPORTIVES

LUTTE. — **Club des Sports Roubaix de lutte.** — Entraînement les mardi et jeudi soir et dimanche matin. Adhésions au Club, 9, rue Boucher de Perthes, Roubaix.

Jeunes gens, faites de la lutte « Force, santé, beauté ».

ETAT CIVIL

Naissances : Colette Marécaux, rue Rémy Cogghe, 46, cour Desrousseaux 34, née à la Maternité municipale, av. Julien Lagache, 30 ; Bruno Decourseille, de Lys-lez-Lannoy, av. Jean Jaurès, 304 ; Pierre Lepeutre, rue du Grand Chemin, 49.

Publication : Julien Basin, garçon brasseur, rue Archimède, 70, et Irène Dubus, cantinière, rue de Wasquehal, 30, imp. Tiberghien, 7.

Décès : Henri Dhaene, 43 ans, quai de Cherbourg, cour Wellerand, 11 ; Jean Masclet, 72 ans, rue de l'Alouette, 47 ; Henri Blaublomme, 78 ans, rue de Barbieux, 35 ; Irma Roose, ép. Hellemont, 33 ans, rue de la Guinguette, 89 ; Elisabeth Leetlenne, ép. Maaurel, 29 ans, boul. de Cambrai, 60 ; César Bocq, 75 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; André Stekelorum, 26 ans, rue Meyerbeer, 56, cour Leblond, 10 ; Maria Hernou, ép. Leconte, 77 ans, rue Franklin, 104 bis ; René Henry, 39 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Adolphe Denise, 88 ans, rue Marceau, 19, cour Marceau, 7 ; Hélène Cupela, ép. Merlage, 50 ans, rue de la Rhonelle, 31 ; Flore Becquart, 62 ans, rue Parmentier, 29 bis.

WATTRELOS

Echange vaivre, vin. — Le maire donne avis aux détaillants en vin que le reglement du vin cédé en échange des timbres « cuivre-vin » sera effectue par un representant du Commissariat à la mobilisation des metaux non ferreux, le mercredi, 13 janvier, de 14 h. à 17 h., à la Mairie, salle des enqueteurs.

Etat civil. — Naissances : Marie-France Duflot, rue de l'Abeille, 67 ; Thérèse Merlin, rue du Gauquier, 4 ; Joselyne Bockaert, r. de l'Union, 174.

Publications : Jean Duvillers, manœuvre de couvreur, rue du Rivage, cour Stiernet, 3, et Marcelle D'haese, soigneuse, rue du Rivage, cour Stiernet, 14. — Paul Gœthals, ajusteur, rue Blériot, 5, et Renee Leclercq, soigneuse, rue de Bethune, 46. — Jean Lebion, electricien de cinema, rue Coutean, 50, et Marie Vossart, trieuse, rue Pierre Catteau, 101. — Marcel Le Poulen, doubleur, rue de la Paix, 21, et Simone Dufour, soigneuse, rue de la Paix, 40.

Décès : Angèle Lesage, ép. Dereux, 68 ans, contour St-Maclou, 1 ; Georges Decanchy, 75 ans, rue du Danemar, 66 ; Celine Dhelluin, ép. Verpoort, 63 ans, rue des Poilus, 2 ; Marie Roussel, veuve Devynck, 79 ans, rue des Poilus, 2.

CROIX

Le colis du prisonnier

Le Comité d'assistance aux prisonniers de guerre informe les familles que la distribution des 20e et 21e colis se continuera lundi 11 janvier, au local du ravitaillement, 158 rue Jean Jaures.

Les familles pourront se presenter sans tenir compte de l'horaire habituel ; il est cependant recommande à celles qui le peuvent, de venir faire le colis au début de la matinee et de l'apres-midi

Une arrestation. — Mme Aurore Beyens, nee Gogibus, 21 ans, domiciliee rue de la Pannerie, 7, cour Delasencerie, a été mise en état d'arrestation à la suite d'un jugement rendu par le tribunal de Béthune, la condannant pour vol de recoltes.

Passage du Percepteur. — Le Percepteur se rendra lundi 11 janvier, de 14 h. à 16 h., au Café de la Salle des Fêtes, Grand' Place, pour la perception des impôts.

Avis aux marchands de vin. — Les commerçants ayant honore les timbres de la collecte de cuivre-vin sont avises que le payeur se tiendra à leur disposition le lundi 11 janvier de 14 h. à 17 h., à la Mairie (2e étage), pour le remboursement des timbres. Le paiement sera effectué contre remise des timbres et il n'y aura pas d'autre paiement apres cette date.

Vestiaire du Secours National. — Lundi 11 janvier, le vestiaire du Secours National sera ouvert de 14 h. 30 à 17 h. Les personnes qui s'y présenteront voudront bien se munir du bon delivré à leur intention par le Secours National.

Etat civil. — Naissances : Lepers Raymond, rue Morse, à Roubaix, né à la Maternité ; Hoomelle Denise, rue Courbet, imp. Delesalle, 13, née à la Maternité.

WASQUEHAL

Un Roubaisien qui transportait illicitement un jambon se fait pincer par la police

Les agents de la police locale eurent leur attention attirée par un cycliste qui transportait un paquet suspect. Somme de s'arrêter, l'individu s'y préta d'assez bonne grâce, mais lorsque les policiers découvrirent le pot aux roses, en l'occurrence d'un jambon, le cycliste se montra récalcitrant et empoignant le jambon, qui pesait une dizaine de kilos, il le flanqua à la tête de l'un des agents et s'empressa de prendre la fuite. Après une poursuite qui se prolongea jusque la rue Jean-Bart, le cycliste fut rattrapé et ne trouva rien de mieux que d'outrager les deux policiers et se rebella.

Mais force resta à la loi et le délinquant, un certain Jean Boereckmans, âgé de 48 ans, laveur de laines, actuellement sans travail, domicilié 12, rue Watt, à Roubaix, fut conduit au commissariat de police où, après interrogatoire par M. Pasquier, commissaire de police, il fut maintenu en état d'arrestation. Il a été conduit à Lille, samedi après-midi, après rédaction d'un procès-verbal pour transport illicite de viande, délit de fuite, rebellion et outrages envers les agents de la force publique et refus de présentation de carte d'identité.

Paiement des allocations aux vieillards et autres

Le paiement des allocations du mois de décembre aux vieillards, infirmes et incurables, aura lieu à la recette municipale, mercredi 13 janvier, de 9 h. à midi, pour les cartes de 1 à 280 et jeudi, aux mêmes heures, de 281 à la fin. On paiera également les secours aux familles, les primes d'allaitement maternel et les allocations aux femmes en couches. Les vieillards dont la carte triennale est terminée pourront passer ensuite à la mairie 3e guichet, pour retirer leur nouvelle carte de paiement.

LE 25e COLIS AUX PRISONNIERS

Après avoir procédé au Centre, mercredi dernier, à la préparation du 25e colis aux prisonniers, le Comité local d'assistance aux prisonniers a procédé, samedi, toute la journée, à la confection du colis en la salle, rue Carpeaux, pour les prisonniers du Capreau et de la Planche-au-Riez. Ce 25e colis aera sans nul doute à son arrivée prochaine dans les divers camps d'internement, reçu avec joie. En voici d'ailleurs le contenu : 500 gr. de biscuits de guerre, 500 gr. de chocolat, 3 paquets de biscuits divers, 3 barres de pain d'épices, 2 paquets de pâtes alimentaires, 2 boîtes de sardines, 2 paquets de café, 1 barre de nougat, 3 paquets de cigarettes et 1 savon de 150 gr.

A la Famille du Prisonnier. — Pour le Centre, permanence mercredi 13 janvier, de 16 à 19 h., au Centre social, place Gambetta.

Service de la voirie. — La commission se réunira à la mairie, mardi 12 janvier, de 14 h. 30 à 15 h. 30, pour examiner les diverses demandes et pour fournir aux intéressés des renseignements sur le règlement municipal de voirie, l'hygiène, la salubrité, etc...

Secours National. — La permanence fonctionnera mardi 12 janvier, à 14 h. 30, au local, 12 place Gambetta.

Visite médicale des nourrissons. — Jeudi 14 janvier, à 15 h., visite médicale des nourrissons, salle de l'école maternelle, rue Clotaire, pour les mamans du Capreau et de la Planche-au-Riez. Présence obligatoire pour les nourrices fes. les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

La prime de fréquentation est portée à 10 fr. pour les bébés de 0 à 1 ans et à 5 fr. pour les enfants de 1 à 2 ans.

La retraite aux Anciens Combattants de 50 ans. — Par suite de la suppression de la permanence mensuelle de la Fraternelle des A.C. du Centre, les Anciens Combattants atteignant l'âge de bénéficier de la retraite gouvernementale, c'est-à-dire, nés jusqu'au 20 janvier 1893, pourront se présenter à la mairie 3e guichet, pour la constitution de leur dossier. Les intéressés se muniront de leurs pièces militaires acte de naissance et carte du combattant.

Fanfare des accordéonistes wasquehaliens. — Mardi et vendredi, à 19 h. 30, répétition de la clique des tambours et clairons au siège, 6, rue Philippe-le-Bon, où les cours de solfège auront lieu mercredi, à 19 h., sous la direction de M. André Lips.

Bureaux de la mairie. — Les bureaux de la mairie sont fermés toutes les lundis après-midi et ne sont ouverts au public que de 9 h. à midi et de 14 à 16 h. les autres jours ouvrables pour permettre l'expédition des affaires courantes.

FLERS

Distribution des cartes de lait

La distribution des cartes de lait pour la section du Breucq aura lieu de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45 :

Le lundi 11 janvier : pour les rues J.-B. Bonte, Ghesquière, Jacquard, La Bruyère, J.-B. Catel, des Cottages, Anatole France, Molière, Jean Jaurès, Cousinerie, Sadi-Carnot, Victor Hugo, Gambette, L. Constant, La Fontaine, av. Le Nôtre, de l'Epinoy, de la Paix.

Le mardi 12 : pour les rues de Babylone, Jules Boucly, Concorde, G. Dubled, Egalité, de Flandre, de Wasquehal, Pasteur, Epinette, du Breucq des Teinturiers, d'Hem, Ed. Vaillant, contour du Sart, des Villas, du Sart, du Recueil, av. du Sert.

Avoir soin de présenter la carte individuelle d'alimentation et le talon de la carte de lait en cours. De plus, les malades, bénéficiaires de lait présenteront obligatoirement la feuille de dévaire diverses pour amputation des tickets de vin (bon de commande compris).

— **Recommandation importante** : le titulaire d'une carte de lait remettra au fournisseur le talon de sa nouvelle carte (partie gauche) et conservera toujours par devers lui la case de la carte (partie droite) mentionnant les jours de distribution qu'il fera pointer lors de chaque perception de lait.

LYS

Bicyclette trouvée. — Au cours de la soirée de vendredi, des agents de police ont, au cours de leur patrouille, trouvé, rue Jules Guesde, une bicyclette de dame, cadre émail vert, dépourvue de plaquee d'identité et de contrôle. La machine a été déposée à la Mairie de Lys.

LEERS

La mort nous guette

Jeudi, vers 19 h., M. Arthur Beucart, 51 ans, contremaître aux Ets Kuhlmann, domicilié à Leers, rue de Roubaix, 161, se trouvant sur le tramway Leers-Roubaix, pour regagner son domicile, se sentit subitement indisposé et s'affaissa. Transporté à l'estaminet Louis Tiberghien, rue de Roubaix, il reçut les soins les plus empressés, mais, hélas, toutes les interventions furent inutiles, la mort avait fait son œuvre.

Avertissement taxé. — Pour défaut d'occultation de lumière, Mme Ferraille Thellier, rue Mirabeau, 4, a été gratifiée d'un avertissement taxé

LEERS

Etat civil. — Naissance : Françoise Lechentre, rue Victor Hugo, 104.

Publication : Julien Desmullier, matelot électricien à Toulon et Simone Thomas, brocheuse à Bresle.

Décès : Arthur Boucart, 51 ans, rue de Roubeix.

HALLUIN

AUX CHOMEURS

Pointage des chômeurs pour la semaine du 11 au 16 janvier : mardi et jeudi, de 15 h. à 16 h. ; samedi, de 10 h. à 11 heures.

Paiement des secours : mercredi 13 janvier, de 9 h. à 10 h.

Attention, la lumière. — La police locale a notifié douze avertissements taxés, pour défaut d'occultation des lumières.

Etat civil. — **Décès** : Christiane Montreuil, 11 mois, rue Henri Ghesquière, 76.

RONCQ

LES ALLOCATIONS MILITAIRES

Les bénéficiaires de l'allocation militaire, sont priés de se presenter à la Mairie (Bureau militaire), pour retirer leur certificat de paiement du 1er trimestre 1943.

Campagne « Cuivre-Vin ». — Les detaillants en vin sont informés que le paiement du vin qu'ils ont donné en échange des timbres « cuivre-vin » se fera par les soins d'un contrôleur, le mardi 12 janvier, de 14 h. à 17 h., au bureau des travaux municipaux, à la Mairie d'Halluin.

LINSELLES

Il faut purger. — Les services de la gendarmerie ont appréhendé le nomme Rémy Duthoit, 46 ans, cultivateur, demeurant hameau du Belcanné, en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Lille, le condamnant à 2 mois de prison pour abatage clandestin.

MOUVAUX

LE TRAFIC DE LA VIANDE

L'inspecteur Bina, de surveillance rue Constantin, à Mouvaux, vit sortir du 31, un nommé Jacques Leroutre, 9, rue Vauban, à Tourcoing, qui emmenait 5 kilos de viande. Une perquisition en son domicile lit découvrir plusieurs paquets de viande découpée et préparée, d'un poids total de 8 kilos. Une seconde perquisition au 31 de la rue Constantin, chez Henri Lackeman, permit de découvrir quelques kilos de viande, ainsi que tout une installation d'abatage. Le commissaire de police du 2e arrondissement continue l'enquête.

ARTICLES TEXTILES

Les personnes ayant un besoin urgent de vêtements sont informées que des formules de demandes seront distribuées le mardi 12 et mercredi 13 janvier, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h. Ces demandes devront être remises pour le jeudi 14 avant midi.

Pour les personnes ayant déposé leur demande avant le 1er janvier 1943, la distribution des bons d'achat aura lieu le lundi 18 janvier aux heures habituelles. Consulter l'affiche qui sera apposée dans le hall et se munir de la carte d'habillement.

Les bons non retirés au 31 janvier seront annulés.

PAIEMENT DES SECOURS

Le paiement des secours (cartes jaunes) aura lieu à la mairie, salle du rez-de-chaussée, le lundi 11 janvier, de 14 à 15 h. 30 pour tous les numéros.

Aucun paiement ne sera effectué après la date fixée.

Distribution de vin. — Les commerçants qui ont distribué du vin en échange des timbres « Cuivre-Vin » sont informés que le paiement leur en sera fait le mardi 12 janvier 1943, de 9 à 12 h. à la mairie (salle du Ravitaillement (rez-de-chaussée).

TOURCOING

A TRAVERS LA VILLE

UNE AUTO DISPARAIT

M. Charles Douchy, 34 ans, bonnetier, 48, rue Motte, a constaté la disparition de son automobile, dans un garage de la rue du Nord. La police enquête.

VOL DE VELO

Plainte pour vol de vélo a été déposée à la police qui recherche le bésanier, par M. Robert Squedin, 16 ans, 206, route Nationale, à Bondues.

LES FILLEURS DE GARE

Dans l'après-midi de samedi, une patrouille de garde-fils a surpris une bande d'une douzaine d'individus qui pillaient un wagon de blé, en gare de Tourcoing. A la vue des agents, les voleurs prirent la fuite, abandonnant sur place quatre sacs contenant environ 50 kilos de blé.

ET L'OCCULTATION ?

Au cours de la soirée d'hier, sept avertissements taxés ont été infligés pour non occultation ou camouflage insuffisant de lumières.

AVIS

Le Maire informe les habitants que le Commandant de la Place adresse l'appel aux populations de **Tourcoing, Roncq, Neuville-en-Ferrain,** en vue de récupérer les documents militaires français, belges et anglais, instructions de services, cartes, photographies, films, et tout matériel d'actualité (tels que affiches murales, publications, tracts, journaux de guerre, lettre; etc) qui existeraient encore et d'avoir pour le 15 janvier, le Standortkommandantur de Tourcoing du matériel découvert, qui devra être adressé.

Médailles d'honneur des P.T.T.

Un arrêté du 27 novembre 1942 portait l'attribution de la médaille d'honneur des P.T.T. à deux de nos concitoyens sympathiquement connus en notre ville, MM. Victor Lahousse, facteur, et Alphonse Vanquart, agent des lignes. Nos félicitations à ces deux fonctionnaires.

LES DEMANDES DE PNEUS

Les personnes ayant déposé leur demande de « Pneu vélo ou vélomoteur », en Novembre 1942, peuvent se présenter à la Mairie Annexe, 2, rue Paul-Doumer, dans l'ordre suivant :

Mardi 12 janvier : De 9 h. à 11 h. 30, pour les lettres A, B, C ; de 14 h. 15 à 17 h. 30, lettres D.

Mercredi 13 : de 9 h. à 11 h. 30, lettres E à N. ; de 14 h. 15 à 17 h. 30 pour les lettres O à Z.

Se munir de la carte individuelle de ravitaillement.

CENTRAL CINÉ
Mireille BALIN, Tito GONIPA dans un drame d'amour captivant
TERRE DE FEU
avec **A. LEFAUR, Louise CARLETTI**
(Actualités) Dim. 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 30
Demain Lundi, 3 heures et 7 heures
2.540

Sociétés et Comités

UNION DES ARTISANS ET ARTISANES. — Le secrétaire général de l'Union des Artisans (U.A.R.N.), se tiendra à la disposition des Artisans et Artisanes de Tourcoing et environs au siège, 2, place de la République « Café du Centre », le lundi 11, de 16 h. à 17 h., le jaudi 14, de 14 h. à 15 h. pour tous renseignements sur la législation artisanale actuelle. Les nouvelles adhésions seront reçues.

INSTITUT COLBERT. — **Championnat d'Académie (Cadets).** — L'Association Sportive Colbert s'est qualifiée pour les quarts de finale en éliminant l'Association Faidherbe par 2 buts à 1. L'équipe Colbertiste était composée comme suit : Soen, Delebarre, Destobbeleer, Delepaut, Barrière, Dhallewin, Courtois, Kretzschmar, Vienne, Delplanque, Castel.

ETAT CIVIL

Naissances : Jacquee Miroux, rue Ach. Testelin, Aub. Américaine, app. 13, né rue Nationale, 138 ; Brigitte Demullier, rue de la Bourgogne, 76, né r. Nationale, 138 ; Annie Branquart, rue Ma Campagne, 199, née rue Nationale, 138.

Décès : Angèle Mullier, 44 ans, rue Rouget de l'Isle, 228 ; Laure Leclercq, 79 ans, rue Jeanne d'Arc, 11 ; Simone Defresne, 19 ans, rue de Roubaix, 53 ; Jules Decrousseaux, 79 ans, retraité, rue d'Iène, 34 ; Sidonie Seys, 88 ans, rue de Menin, 155.

MARCQ-EN-BARŒUL

Le 20e colis pour nos prisonniers

Après la période calme où l'envoi de colis aux prisonniers a été suspendu, le Comité local d'assistance aux prisonniers de guerre est heureux d'annoncer aux familles que le 20e colis partira prochainement. Ce colis comprendra les denrées suivantes : 2 paquets de biscuits ; 2 barres de pain d'épices ; 2 boîtes de sardines ; 3 paquets de cigarettes ; 1 paquet de tabac ; 1 paquet de café ; 1 boîte de pastilles Valda ; 1 savon ; 2 paquets de pâtes ; 1 plaque de chocolat ; 500 gr. de légumes secs ; 1 Kub ; 1 paquet depommes de terre ; 1 fromage ; 1 barre de nougat.

Comme toujours, ce colis sera gratuit pour toutes les familles nécessiteuses mais par contre les familles qui en ont la possibilité, auront à coeur de verser, suivant leur situation, une participation ou la totalité du montant du colis. Le prix en est fixé à 80 francs.

Le colis doit être expédié très prochainement, aussi, on demande à toutes les familles de se présenter sans tarder à l'Hôtel de Ville, salle A, pour remettre leur étiquette. En même temps, elles auront soin de se munir de leur carte du colis et de verser leur participation.

Il est rappelé que le colis du Maréchal a dû être envoyé à tous les prisonniers. Cependant certaines personnes n'ont pu remettre leur étiquette en temps utile. Leurs prisonniers n'ont donc pu recevoir leur colis ; ces personnes sont invitées à remettre une étiquette supplémentaire pour que le colis du Maréchal puisse être envoyé s'il ne l'a pas encore été.

Nous précisons bien qu'il s'agit uniquement des personnes dont la carte du colis ne porte pas la mention « Colis du Maréchal 1942 ».

D'autre part, pour pouvoir continuer à obtenir la boîte en carton en vue de l'expédition du colis, le Comité local d'Assistance aux prisonniers de guerre se trouve dans l'obligation de fournir du vieux carton. Il fait donc un pressant appel à toute la population et aux familles de prisonniers en particulier pour que chacun apporte un peu de vieux carton. C'est un grand service qu'ils rendront à leurs prisonniers et qui permettra d'assurer la bonne confection des colis.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE LAIT

Le meire informe la population que le renouvellement des cartes de lait se fera dans les différents secteurs à partir du mardi 12 janvier, aux heures habituelles. Se munir de la carte individuelle et feuille de viande de l'ayant droit.

Etat civil. — Naissances : Jocelyne Deltour, rue des Eaux, 1 ; Maurice Christieens, rue Moreau, cour du Coq, 1 ; Pierre Faure, rue Montgolfier, 105.

Publications : Marcel Wardavoir, gérant d'immeubles, avenue de la République, 120, et Gilberte Facon, av. de la République, 115 ; Léon Defoer, manœuvre à La Madeleine et Irène Poulet, femme de ménages, rue Montgolfier, 96 ; Daniel Debecker, chauffeur d'auto à Marquette et Marguerite Fourneau, fileuse, rue des Alliés, 30.

Décès : Victor Wypelier, cultivateur, 73 ans, rue de le Pilaterie, 172 ; Albert Lehaire, camionneur, 47 ans, rua du Vieux Four, 3 ; Georges Bacquet, 62 ans, av. de la Marne, 41 ; Laure Carette, veuve Destoop, 67 ans, av. Foch, 19 ; Emile Guilleman, cultivateur, 66 ans, rue de le Pilaterie, 160 ; Berthe Fevrier, ép. Leleu, 76 ans, rue de Rouges-Barres, 389 ; Henri Dotte, rentier, 81 ans, rue du Boulevard, 49.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

UN GARÇON DE CAFÉ, EST LIGOTÉ ET DÉVALISÉ DE PLUS DE 22.000 FRANCS PAR DEUX MALFAITEURS

Vendredi soir, M. Albéric, garçon de café eu « Grand Hôtel », de passage rue de Rolleghem, a été attaqué par deux individus.

Après avoir été ligoté par ces derniers, il fut dévalisé d'une somme de 22.000 francs.

Les malfaiteurs, prirent ensuite la fuite.

M. Albéric a néanmoins reconnu un des malfaiteurs. La gendarmerie, aussitôt avertie, a ouvert une enquête qui, espérons-le, ne tardera pas à arrêter ces audacieux bandits

Pincé au moment où il tentait de s'enfuir avec 50.000 francs

En rentrant chez lui, dans la soirée, M. Soens Norbert, marchand de volailles, rue de la Marlière, 4, ne fut pas peu surpris d'y trouver un individu qui s'apprêtait à s'enfuir en emportant une caissette contenant environ 50.000 francs.

A ce moment là, heureusement, un agent était de passage dans la rue et, aux appels de Mme Soens, il lui préta main forte pour maîtriser le voleur qu'on conduisit au commissariat de police. Il s'agissait de Joseph Duynslaeger, 42 ans, habitant rue de la Tête-d'Orme, 110. Il avoua avoir tenté de voler l'argent qui se trouvait dans une chambre, seulement l'enquête qui est en cours dira comment l'audacieux voleur a pu s'introduire dans la dite chambre. Duynslager a été mis à la disposition du procureur du roi.

LE COMMERCE NOIR

Le service communal du contrôle a saisi, dans le tramway faisant route du Mont-à-Leux à la gare de Mouscron, 11 kgs 800 de lard que transportait une personne de Mouscron.

— Des perquisitions effectués par le même service, dans deux habitations de la rue de l'Espierres et de la rue Saint-Antoine, ont fait découvrir du tabac en vrac qui, naturellement, a été saisi.

A B C D

Imprimerie du Réveil du Nord
186 rue de Paris LILLE
Le Gérant : Emile GEST

INFORMATIONS REGIONALES

Cour d'Appel de Douai

Le trafic des fausses cartes de pain à Roubaix et à Haubourdin

Dans un café de la rue Marie-Bulaine, à *Roubaix*, le 13 mars dernier, Paul Lavaine, 32 ans, mécanicien, rue Hoche et le Bruxellois François Verstraete, 26 ans, offrirent en vente des feuillets de tickets de pain.

La cabaretière s'empressa de prévenir la police. Le lendemain, des inspecteurs se rendirent au domicile de Lavaine pour le « cueillir ». Ils furent reçus par l'épouse de celui-ci, née Andrée Mas, 25 ans, qui entre deux insultes, à l'égard des agents, fit signe à son mari de prendre la fuite. Lavaine, en caleçon, s'échappa par les toits, mais l'inspecteur Nisse le rejoignit. Verstraete se fit prendre dans une souricière tendue, au café de la rue Marie Bulaine. Dans le même piège tomba sa femme, née Rose Troch, 30 ans.

Le couple bruxellois détenait 1.250 feuilles de tickets de pain, représentant un poids de 13.150 kilos.

L'enquête révéla que les faux tickets avaient été fournis par des boulangers d'*Haubourdin*, Marcel Desomer, 32 ans et Daniel Poliart, 37 ans, qui nièrent les faits qu'on leur reprochait, mais qui furent confondus.

Le Tribunal de Lille infligea dix-huit mois de prison à Verstraete, Poliart et Desomer ; 10 mois à Lavaine ; 8 mois à Rose de Troch ; 6 mois à Andrée Lavaine-Mas. Mmes Rachel Poliart-Buchet et Jeanne Desomer-Bruvère écopèrent d'une amende de 10.000 francs.

La Cour, estimant que les inculpés avaient agi dans un esprit de lucre, a aggravé la plupart des peines. Verstraete, Desomer et Poliart feront deux ans de prison ; Lavaine et Mme Verstraete, 1 an ; Mme Lavaine, 6 mois. L'amande infligée à Mme Desomer a été confirmée. Par contre, Mme Poliart a bénéficié d'une décision de relaxe.

A LILLERS, AU COURS D'UNE DISCUTION UNE FEMME BLESSA SON MARI

Elle s'est ensuite tranchée la gorge et est décédée à l'Hôpital

Le paisible quartier de la rue de la Haye, à **Lillers**, a été mis, samedi matin, en émoi par un drame conjugal qui s'est déroulé dans les circonstances suivantes.

Au cours d'une discussion, Mme Léon Hermant, née Garin Angeline s'est emparée d'un rasoir et s'est précipitée sur son mari, qui, malgré des blessures à l'oreille et à la main, réussit à désarmer sa femme et à s'enfuir dans le voisinage.

Pendant ce temps, la meurtrière s'emparait d'un second rasoir se trancha la gorge. Les voisins,